

*Le Venezuela dénonce à La Haye
la politique de deux poids deux
mesures en matière de justice*

Image not found or type unknown

La Havane, 9 novembre, (RHC)- Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Yvan Gil, a dénoncé mercredi la politique de deux poids deux mesures systématiquement appliquée dans le monde.

À la fin du deuxième jour de l'appel devant la Cour pénale internationale (CPI), le ministre vénézuélien des Affaires étrangères a condamné le génocide israélien dans la bande de Gaza.

A la question d'un des journalistes en poste à La Haye, il a déclaré que son gouvernement avait clairement indiqué, à l'instar d'autres pays, que la Cour "devrait constituer un tribunal pour juger les crimes de guerre commis dans ce pays".

Il a fait remarquer que la politique du "deux poids, deux mesures" était couramment appliquée dans le monde entier et il a insisté sur le fait qu'elle devait cesser.

Le Venezuela fait entendre sa voix pour que les organes multilatéraux du système des Nations Unies assument leur rôle et écartent cette politique de double standard qui fait tant de mal, a-t-il souligné.

Yvan Gil s'est interrogé ce mercredi dans son discours devant cet organe sur la destination des fonds de la CPI alors que "nous assistons à une conflagration de violence indescriptible dans la bande de Gaza".

On peut se demander si "les ressources limitées de la CPI sont vraiment mieux utilisées" en investissant dans une poignée d'incidents dans un pays comme le Venezuela qui a la volonté et la capacité de faire le travail lui-même.

"La justice consiste à trancher les affaires et les différends sans crainte ni faveur, ce qui signifie qu'il ne faut pas capituler devant les États qui menacent la Cour ou qui prennent des sanctions contre elle et ses opérateurs, et encore moins favoriser ceux qui paient les factures, a-t-il déclaré.

Le chef de la diplomatie vénézuélienne a déclaré à la presse que le bureau du procureur de la CPI n'avait pas démontré ou présenté de cas ou de preuves susceptibles de conduire à une enquête criminelle contre la République bolivarienne.

Il a ajouté qu'ils n'avaient entendu que des "arguments aériens et généraux" élaborés à partir de sources ouvertes telles que la presse.

Il a pourtant qualifié de réussies les deux journées de travaux au sein de la CPI. Il a souligné que l'attaque contre le Venezuela a été mise en évidence et que la partie plaignante a ignoré toutes les actions menées par le gouvernement vénézuélien, les autorités publiques et le ministère public, parce qu'elles étaient présentées en espagnol.

Cela a éliminé plus de 70 % des preuves qui montraient que le Venezuela était un pays qui traitait toutes les plaintes contre les droits, a-t-il ajouté.

Le ministre des Affaires étrangères a affirmé que si la Cour pénale internationale adopte la décision de poursuivre cette affaire, il a déjà été démontré qu'il s'agit d'une action entièrement politique.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/338891-le-venezuela-denonce-a-la-haye-la-politique-de-deux-poids-deux-mesures-en-matiere-de-justice>



Radio Habana Cuba